

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TENDANCES CONJONCTURELLES

2^e TRIMESTRE 2020 - LA RÉUNION

Saint-Denis, le 24 septembre 2020

Les entreprises réunionnaises résistent face à la crise du covid-19 : Avec la fin du confinement, l'horizon s'éclaircit mais les inquiétudes restent fortes

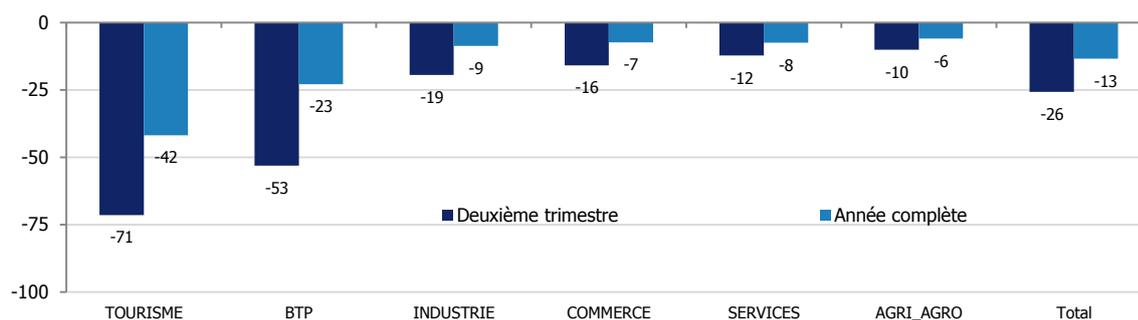
L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) présente les *Tendances conjoncturelles du 2^e trimestre 2020*. Comme au premier trimestre, l'enquête de conjoncture habituelle¹ a été complétée d'une enquête spécifique sur la crise actuelle du Covid-19. Cette publication analyse les données sectorielles et les principaux indicateurs économiques et monétaires de la région.

- Le confinement de la population, en réaction à la crise sanitaire, a paralysé une partie de l'activité économique. Le deuxième trimestre 2020 est particulièrement marqué par cette baisse d'activité. Néanmoins, l'amorce d'une reprise à compter de mi-mai et la perspective d'un retour à la normale ont influencé favorablement le moral des chefs d'entreprise. Ainsi, au deuxième trimestre, **le climat des affaires** (ICA) progresse de 20,6 points, après avoir brutalement chuté de 27 points au premier trimestre. Il s'établit à 92,9 points, un niveau inférieur à sa moyenne de longue période (100). L'ICA est principalement tiré à la hausse par des perspectives plus favorables concernant le troisième trimestre. Ce rebond est néanmoins assez naturel étant donné la situation exceptionnelle vécue au trimestre précédent.
- Fortement contrainte durant le confinement, **la consommation** des ménages réunionnais s'est redressée assez rapidement ensuite. Parmi les indicateurs, les ventes de véhicules de tourisme ont repris dès le mois de mai et assez fortement à partir de juin. En cumul de janvier à août 2020, elles restent toutefois inférieures d'un quart par rapport à la même période en 2019.
- La baisse de la consommation durant le confinement s'est traduite par une importante progression de **l'épargne** : +500 millions d'euros ont ainsi été accumulés sur les comptes bancaires des Réunionnais entre fin mars et fin juin 2020. Cette situation inédite constitue un élément clé de la reprise économique, à condition que cette épargne « forcée » ne se transforme pas en épargne de précaution.
- Du côté des entreprises, près des trois quarts interrogées déplorent une **perte d'activité** au deuxième trimestre 2020. Cette perte est globalement estimée à 26 % par rapport à la même période de 2019. La dégradation touche la totalité des entreprises du BTP et du tourisme. Les autres secteurs affichent des situations plus disparates notamment dans les IAA ou dans le commerce où certaines entreprises ont connu une hausse de leur activité (commerces alimentaires par exemple).
- La perte d'activité a entraîné des difficultés de **trésorerie** pour deux tiers des entreprises. Parmi elles, 70 % déclarent avoir eu recours aux aides publiques. Un tiers a sollicité l'accompagnement de sa banque (autre que PGE). Près d'un tiers a bénéficié de délais supplémentaires de la part de ses fournisseurs.
- Les perspectives pour le troisième trimestre sont meilleures mais les incertitudes restent fortes et pèsent sur les projets de développement. Ainsi, un tiers des répondants anticipe une baisse des **investissements** sur les douze prochains mois. Les importations à destination des professionnels, notamment les biens d'équipement, sont d'ailleurs en forte baisse sur le trimestre.

¹ L'analyse de l'IEDOM est appréhendée au travers les résultats d'une enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon représentatif de dirigeants de petites et moyennes entreprises. Il leur est demandé de faire état de leur situation du trimestre écoulé et leurs perspectives pour le prochain trimestre.

- Dans le secteur du tourisme, les débouchés clients restent la principale crainte pour les mois à venir (60 % des entreprises du secteur sont pessimistes). Dans les autres secteurs d'activité, le frein viendrait principalement des **contraintes internes** d'organisation, notamment pour s'adapter aux nouvelles réglementations sanitaires en matière de sécurité et de protection des salariés.
- Pour une large majorité des entreprises, les effets de la crise devraient se ressentir sur toute **l'année 2020**. Deux tiers prévoient en effet une perte de chiffre d'affaires sur l'année. Cette perte est globalement estimée à 13 % par rapport à 2019. La dégradation est forte dans les secteurs du tourisme et du BTP et moins marquée dans les services, l'agriculture et les IAA. 60 % des entreprises de l'agri-agro anticipent même un chiffre d'affaires en hausse pour l'année 2020.

Estimation des pertes de chiffre d'affaires en 2020 selon les secteurs d'activité



Source: enquête de conjoncture Iedom

Pour lire la publication: [les tendances conjoncturelles au 2e trimestre 2020](#).

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél.au 02 62 90 71 23



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Tendances conjoncturelles
au deuxième trimestre 2020

AVEC LA FIN DU CONFINEMENT, L'HORIZON S'ÉCLAIRCIT POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE



UNE REPRISE DE LA
CONSUMMATION SANS
RATTRAPAGE

-23%



ventes automobiles
de janvier à août 2020/2019

UNE FORTE HAUSSE DE
L'ÉPARGNE DES MÉNAGES

+500 millions
d'euros



de fin mars à fin juin 2020

PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LES ENTREPRISES¹

au deuxième trimestre

3/4
des entreprises

-26%
en moyenne

prévisions 2020

2/3
des entreprises

-13%
en moyenne

Quels soutiens à la trésorerie?



aides publiques pour **70%**
des entreprises
report crédits
bancaires **36%**
allongement délais
fournisseurs **29%**

Contraintes internes
d'organisation



un frein pour **37%**
des entreprises

¹Entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête de l'IEDOM



L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23